



Avel Eusa

GAZETTEN ENEZ EUSA / BULLETTIN MUNICIPAL, ILE D'OUESSANT

Quoi de neuf à Ouessant ?

Quoi de neuf à Ouessant ?...C'est ainsi qu'il m'abordait souvent, tout en sachant qu'il en savait plus que moi sur ce qui se passait... Et bien aujourd'hui je lui réponds : « vous avez largué les amarres une nuit de juin à l'approche de l'été, sans avoir eu le temps de prendre votre bain à la plage de Corce». Jean Yves COZAN a largué les amarres mais Ouessant est restée chevillée à son corps et à son esprit. Ce fut un personnage diront beaucoup de ceux qui l'ont rencontré ou côtoyé. Il est vrai sa barbe et son panache blanc ont donné une image de l'île peut être encore plus visible que le phare du Créac'h.

Il est toujours difficile de faire ce qu'on appelle un éloge funèbre. Si on ne dit rien cela peut paraître irrespectueux. Si l'on fait un beau discours, cela peut se transformer en l'éloge de soi-même qui sait si bien parler du disparu... Cela est d'autant plus difficile que je fus son adversaire électoral et que Jean Yves Cozan n'aimait pas la langue de bois. Je me suis amusé de lire que certains de ceux qui n'étaient pas tout à fait de son bord disaient qu'il était un redoutable combattant mais en gardant toujours les limites de la bienséance et de ce qui était soutenable, un peu comme si on voulait l'aseptiser, le neutraliser. Et bien j'ai envie de dire que non il n'était pas neutre, il était incontrôlable et il aimait plus que tout dépasser les limites ! Homme de convictions certes mais des convictions limitées à l'essentiel de ce qu'il ressentait : l'identité culturelle celtique, bretonne et ouessantine, avec une dose de sentiments mystiques qui tranchaient avec le discours politique habituel. Pour le reste il n'était pas un idéologue bardé de certitudes et en digne fils d'un marin au long cours il savait naviguer c'est-à-dire qu'il pouvait douter, louvoyer et changer de cap. On le représente souvent avec sa casquette de marin, mais comme les Dupont dans Tintin, il changeait souvent de costume pour s'adapter aux circonstances : barde celtique, écossais barbu, baroudeur brésilien, ou coiffé d'un chapeau « Borsalino » sa garde-robe fut riche et variée. Mais ce n'était pas pour se donner une identité dont il ne doutait pas mais pour jouer avec les autres. Et aussi pour nous faire comprendre qu'il était irréductible, au sens où l'on ne pouvait le réduire et l'enfermer dans le folklore d'un personnage têtue et étriqué. Et puis, même s'il était viscéralement attaché au caillou il était aussi ouvert sur le monde. Il a fait venir la Chine, Jean Edern Hallier chantre de lui-même, Jean Malaurie défenseur des Inuit et tant d'autres à Ouessant ! Plus que d'autres il a compris que l'île est un mythe fascinant.

Mais dans une période où l'impuissance face aux événements est subie et même parfois revendiquée par les politiques, les Ouessantins se souviendront que Jean Yves COZAN a aussi incarné une période où les politiques avaient encore l'envie de vouloir faire des choses et d'agir en conséquence. Alors des choses il en a faites, des projets il en a suscités, il en a soutenus. Mais même si les ouessantins lui ont toujours réservé leurs suffrages comme député ou Conseiller Général il a dû aussi mesurer que ce qu'il faisait n'était jamais assez bien. Bon rôleur lui-même à ses heures il a souvent entendu les ouessantins râler. Mais sachons relativiser : on a râlé contre le port du Stiff mais il y a eu un port, on a râlé contre les bateaux mais il y a des bateaux, on a râlé contre l'avion mais il y a un avion... On a râlé contre le Parc et la réserve d'indiens, contre l'argent mis dans les musées etc... Mais aujourd'hui nous profitons de tout cela et Ouessant a des atouts qui lui permettent de regarder sereinement l'avenir. Il a mis beaucoup de ténacité et de talent pour faire des choses mais il a mis autant d'énergie à défaire ou empêcher de faire. Un peu comme Obélix, il collectionnait les casques des romains qu'il a croisés sur son chemin : les basques, les jacobins, les technocrates, les apparatchiks, le parc marin... Et nous nous sommes souvent retrouvés côte à côte dans ces combats.

Dans les nombreuses réactions que nous avons pu lire, on a à juste titre rappelé sa carrière politique et ses nombreux mandats : Conseiller Général, Député, Conseiller Régional. Mais j'ai remarqué qu'on a souvent oublié de mentionner qu'il a été conseiller municipal d'Ouessant. C'était sur la fin de sa carrière politique, au sens chronologique, et plusieurs personnes se sont

demandées pourquoi après avoir tutoyé les sommets il tenait tant à avoir un mandat municipal. Et bien je crois que sincèrement, pour lui ce n'était pas une déchéance. Il n'avait rien à prouver et c'était plutôt un recentrage sur ce qui lui tenait le plus à cœur et une manière de dire aux Ouessantins « je suis des vôtres ! », son bâton de maréchal en quelque sorte. J'ai été frappé également de voir des hommes d'envergure nationale lui rendre hommage, de François BAYROU à Jean Yves LE DRIAN. Ce qui montre bien que sa voix a porté

« fort et clair » comme il disait !

Alors en ma qualité de Maire je lui rends aussi hommage pour son énergie mise au service de l'île.

Le fameux drapeau de Toulalan est en berne. Mais un drapeau sans vent ce n'est qu'un morceau de tissu. Or le vent d'Ouessant continuera à souffler et peut être que du haut de son rocher

Jean Yves Cozan lui donnera un coup de pouce ! Surtout le soleil continuera à se lever sur son cromlech de Pen Arlan où il aimait promener son âme wagabonde... « Homme libre, toujours tu chériras la mer », à la manière de Baudelaire on peut écrire son épitaphe « Homme libre, toujours tu chériras Ouessant ! ».

Dans ce numéro :

Conseil Municipal 15/04/15	2
Conseil Municipal 29/05/15	3
Travaux, Agenda	4
Gwer Eusa	5-6





Compte rendu intégral consultable en mairie.

I° Comptes administratifs 2014

	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Résultats	Dépenses	Recettes	Résultats
Camping	39 761.81	37 391.13	-2 370.68	664.16	60 717.39	60 053.23
Eau	70 054.10	92 669.63	22 615.53	40 974.68	266 657.42	225 682.74
Assainissement	51 484.16	81 314.94	29 830.78	30 858.28	129 155.96	98 297.68
Déchets	395 213.01	374 788.89	-20 424.12	159 474.87	147 099.75	-12 375.12
Commune	1 321 024.69	1 807 696.40	486 671.71	1 243 289.21	573 629.15	-669 660.06
TOTAL	1 877 537.77	2 393 860.99	516 323.22	1 475 261.20	1 177 259.67	-298 001.53

II° Budgets primitifs 2015

	Fonctionnement	Investissement
Camping	34 743.00 €	69 972.00 €
Eau	110 600.00 €	796 230.00 €
Assainissement	83 686.00 €	175 199.00 €
Déchets	414 184,00 €	119 423,00 €
Commune	1 710 810.00 €	2 229 911.00 €
TOTAL	2 354 023.00 €	3 390 735.00 €

III° Club de voile

Voile scolaire

Lors du conseil du 13 mars 2015, le Maire avait présenté les projets de partenariat avec le club du Kornog et Nautisme en Finistère.

Pour 2015, le projet phare est celui de la mise en place de la voile scolaire. Cela nécessitera l'embauche d'un moniteur dès le mois de mai. Pour ce projet de voile scolaire, un plan de financement a été établi. Il prévoit la participation financière de la Commune à parité avec le PNMI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement présenté qui prévoit le versement au club du Kornog une subvention de 1 440.00 €. Le versement se fera dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat avec le club du Kornog.

Achat de matériel

Le développement des activités du club de voile vers des missions éducatives nécessite également de poursuivre la remise à niveau du matériel.

Une liste a été arrêtée en liaison avec le club du Kornog et Nautisme en Finistère. Le matériel serait acheté par la Commune et mis à disposition du club dans le cadre de la convention en préparation. Des subventions du Conseil général et du PNMI sont attendues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à procéder à l'achat de ce matériel qui sera mis à disposition du club de voile.

IV° Questions diverses

- Caution matériel loué

Une caution a été fixée pour la mise à disposition de la vaisselle, à l'occasion de manifestations associatives ou privées. Suite aux dégradations régulièrement constatées, Mme. Marie Noëlle MINIOU propose aux membres de l'assemblée de fixer une caution pour la sono que les particuliers peuvent louer.

Après discussion le Conseil Municipal décide de fixer à l'unanimité la caution à 100.00 €.

Mme. Lydia ROLLAND souhaiterait qu'un règlement intérieur soit rédigé et un contrat de location établi à chaque utilisation de la salle polyvalente avec un état des lieux dès la remise des clés. M. BON fait remarquer que la lumière extérieure reste parfois allumée toute la nuit et préconise l'installation d'une temporisation d'une heure maximum.

- Stationnement dans le bourg : Mme. Fabienne TOULAN regrette l'indiscipline de certains automobilistes qui se garent n'importe comment place de l'église et préconise que le garde-champêtre mette des avertissements avant verbalisation si nécessaire. Des conseillers regrettent que certains cherchent toujours à se garer « au plus près » et à des endroits gênants alors qu'il y a des places libres à l'entrée du bourg.

- Emploi de l'aide-maternelle de l'école privée : M. Jean GOUZIEEN s'inquiète de son avenir professionnel en raison de la fermeture de l'école Sainte-Anne. Le Maire répond qu'il a reçu la personne dont il est question et qu'elle a exprimé son accord pour exercer les fonctions d'assistante maternelle dans le cadre de la « Maison des assistantes maternelles » qui va avoir le jour. Cette MAM pourra voir le jour si l'évêché accepte de mettre à disposition le bâtiment de l'école. Les travaux de mise aux normes seront à la charge de la Commune. Deux autres personnes sont intéressées pour intégrer cette structure. Le Maire rappelle que les parents deviendront employeurs et établiront les fiches de paie. Mme. MINIOU indique qu'une personne de la caisse d'Allocations Familiales vient à Quessant prochainement pour visiter les locaux et donner des informations sur les aides et le fonctionnement de la structure.

- Parc Marin d'Iroise : M. François MALGORN, délégué de la Commune au Conseil de Gestion aimerait savoir comment se positionner dans cette structure. Le Maire indique que M. MALGORN peut solliciter l'avis du Conseil sur des questions importantes relevant du PNMI. Mais pour les questions de moindre importance, il a toute la confiance du Conseil Municipal pour voter selon ce qui lui semble le plus judicieux. Mme. Eliane SEGALIN indique qu'elle rencontre la même difficulté sur les votes qui ont lieu au sein du Comité Syndical du PNRA.



Compte rendu intégral consultable en mairie.

I° Avenant au marché de la digue de Corce

Un appel d'offre avait été lancé le 30 juin 2014 pour la stabilisation de la route longeant la plage de Corce et la réfection de l'escalier Nord.

Lors de la constitution du dossier de consultation des entreprises, le volume des travaux avait été défini au vu des désordres occasionnés par les tempêtes du début de l'année 2014.

L'entreprise MARC SA avait été retenue pour un montant de 307 847.00 euros HT par délibération du 31 octobre 2014.

Le chantier a été engagé fin avril 2015.

Il apparaît maintenant que d'autres parties du mur de soutien de la route nécessitent un traitement identique à la zone prévue au marché. Ceci n'était pas manifeste lorsque l'appel d'offre a été lancé en juin 2014 mais ces zones se sont fortement dégradées dans l'intervalle même si l'hiver 2015 a été plutôt clément.

Le coût de ces travaux supplémentaires serait de 31 910.50 euros HT (36 292.60 euros TTC).

II° Service déchets : tarif des nouveaux containers

Le tarif de vente des containers a été fixé par le conseil municipal pour les contenants de 90 l et 120 ou 140 litres.

Les poubelles de 90 litres ont été remplacées par des 80 litres mais de qualité supérieure (moins bruyantes, qualité en respect avec l'environnement, etc) et le maire propose de maintenir à 40 € la vente aux particuliers. Il est rappelé que pour l'acquisition d'une poubelle à ordures ménagères, la mairie met à disposition une poubelle de déchets recyclables.

III° Création et suppression de poste

Un agent communal a été proposé au grade d'adjoint technique de 1ère classe par ancienneté à la commission administrative paritaire qui a émis un avis favorable à cet avancement de grade. Le Maire propose donc la création du poste d'adjoint technique 1ère classe à dater du 1er juin. L'ancien grade occupé par cet agent est maintenu et pourra être octroyé à un autre agent contractuel.

Un agent communal vient de partir à la retraite et le maire propose de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 1ère classe occupé par cet agent. Il sera possible de le recréer ultérieurement en cas de besoin.

Le bulletin municipal est à votre disposition dans les commerces et à la Mairie. Il peut être envoyé par courrier (10 € :an)

IV° Questions diverses

a. Parking du Conquet

Le Maire n'a pas été informé des projets du Conseil général et de la mairie du Conquet sur ce sujet. Comme d'autres il a été mis devant le fait accompli, en recevant l'arrêté du Conseil Général disposant que le stationnement était interdit « pour une durée indéterminée ». Il a d'ailleurs écrit une lettre de protestation adressée au Conseil général, dont il donne lecture : « *J'accuse réception de votre courrier du 6 mai 2015.*

Je m'étonne en premier lieu de la manière dont cette opération de réaménagement s'est déroulée. Le Conseil Général s'est réuni avec M. le Maire du Conquet, la société de transport de car et même les gérants de parkings privés du Conquet. Les Maires des îles, n'ont pas été conviés à cette réunion. Pourtant il existe un organisme présenté comme une structure de concertation : le comité consultatif sur le transport maritime vers les îles. Permettez-moi donc de m'interroger sur le rôle de ce comité consultatif et même de me poser la question de savoir si c'est bien utile de continuer à y participer. Quand une décision comme celle-là est prise en informant en dernier lieu les premiers intéressés quant aux conséquences, je ne peux que constater qu'une fois de plus les difficultés et les préoccupations des insulaires sont considérés comme quantité négligeable.

Evoquons les conséquences pour les résidents permanents.

Désormais ils auront l'obligation d'utiliser un parking payant (moyenne annuelle 500.00 €). Mais il est vrai que les Ouessantins ou les Molénais sont des nantis !

Au niveau du temps passé, si l'on prend tout en compte, venir ou partir d'Ouessant relève du parcours du combattant. Revenir à Ouessant en partant de Brest et en prenant le temps de pouvoir se garer aux parkings payants nécessite un temps total de plus de 3h de temps. Soit plus que le temps qu'il faut pour faire un trajet Brest-Rennes en voiture ! On peut comprendre que des gens en vacances puissent disposer du temps nécessaire. Mais qui s'interroge sur les résidents permanents dont le temps sur le continent est compté ou qui peuvent avoir à faire face à des imprévus ?

Cette mesure que vous prenez sans aucune concertation oblige tout le monde à arriver au minimum trois-quarts d'heure avant le départ du bateau et de passer à la caisse ! Ou alors peut-être aller à Lanildut donner du travail à la Finist'Mer qui n'attend que cela ? Quant aux raisons invoquées, on peut comprendre les problèmes de sécurité [...]

D'autres solutions auraient pu être étudiées en prenant en compte les différents problèmes des uns et des autres.»

Le Maire, précise qu'il interviendra sur ce sujet lors du prochain comité consultatif début juin.

b. Poubelles

Les grandes poubelles communales ont été retirées un peu partout. Cela a été fait à la demande de la Commission de l'environnement afin d'éviter qu'elles ne soient rapidement remplies avec des déchets de ménages refusant d'avoir des conteneurs individuels.



Jean Gouzien évoque la question de la redevance ordures ménagères et demande s'il serait possible de proposer que son paiement soit échelonné ou mensualisé. Cela paraît compliqué à mettre en place mais la question sera vue avec la perception de Saint-Renan qui gère le recouvrement.

c. Barrage

M. Mickaël Grünweiser demande si la route restera ouverte entre Lanvian et le barrage. M. Nicolas BON n'est pas favorable au passage des voitures car il ne s'agit que d'un chemin rural.

Concernant le barrage M. Nicolas Bon évoque le problème d'étanchéité de la vanne. Une nouvelle vanne a été posée mais comme le mur n'est pas vraiment droit, le joint d'étanchéité ne remplit pas bien son rôle. Une intervention sera nécessaire mais ne pourra être faite qu'en automne car il faudrait faire baisser le niveau d'eau ce qui en cette période estivale n'est pas envisageable.

Mardi 21 juillet 2015

De 8h30 à 12H

DON DU SANG

AU club des ANCIENS

Venez nombreux !



EN VACANCES AUSSI,
JE DONNE MON SANG.
CET ÉTÉ, SAUVEZ DES VIES !





Chantier de la plage de Corce

Les tempêtes de janvier et février 2014 ont mis à mal l'escalier d'accès à la plage de Corce.



Outre la destruction de l'escalier, la route surplombant la plage était en grand danger d'éboulement, l'escalier ne la supportant plus.

Il fallait donc procéder à des réparations importantes pour :

- 1 – Sécuriser la route
- 2 – Refaire l'escalier d'accès

La technique utilisée par l'entreprise MARC SA chargée des travaux a donc consisté à reconstituer la falaise par une coque de béton projeté et à clouer cette coque dans la falaise au moyen de tiges en acier (appelées tirants ou clous) de 5 m de long et de 32 mm de diamètre scellées dans le terre plein par du coulis de ciment.

Cette opération réalisée, la confection de l'escalier a pu être démarrée. L'escalier a été réalisé en béton et comprend 2 paliers intermédiaires, et les marches seront maintenant aux normes.



Le mot de Paquito ...

Parkann ar Karriquel

*Le Conquetois est abattu, mais quel affront !
Le Renanais est sur le cul, « Non mais dis donc » !
Ils ne s'attendaient pas à ce coup de vache,
Leurs voisins se sont comportés, tels des lâches.*

*Sans crier gare, sans prévenir, un beau matin,
Barrant la route, y'a un péage à Plougouv'lin ...
Tout Conquetois devra payer dorénavant,
Pour rejoindre le port de pêche du Ponant.*

*Le Renanais n'a point eu meilleure augure,
Sur un terre-plein il doit laisser sa voiture ...
Un vaste champ pour se garer à Ty Colo,
Puis après, il prend la navette, tel le métro.*

*Voilà que tel est pris qui croyait prendre !
Et tout contrevenant écoperà d'une amende !
A tant tirer le sou à son propre voisin,
Nul ne peut s'attendre à s'en faire un copain !*

*Ce canular se devait d'avoir une morale,
Car dans les îles on l'a trouvé original.
De rire, voilà Maouts et Skréos réconciliés,
Trop heureux de n'être plus seuls à tant payer !*

*Les administrés de ce coin de Finistère,
Seraient taxés de manière égalitaire.
Ouessantins, Molénais, Conquetois, Renanais,
Devraient déboursier gabelle pour se garer !*

*A moins que, soudain pris de bons sentiments,
Nos décideurs fassent un geste de bel allant.
Chacun faisant valoir grande hospitalité,
En instaurant sur tous les parkings, la gratuité !*

Paquito el Caracol
Mai 2015



**Le site internet de la mairie fait peau neuve ! Mise en service prévue le 1^{er} août !
Vous y retrouverez toutes les informations sur la vie de la commune. Alors, à bientôt !**

Attention ! En raison de la sécheresse, des mesures de restriction sont en vigueur (voir arrêté municipal). Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et de modérer au maximum sa consommation !

Agenda

Du 4 au 31 juillet : Expo Cartonnage-Encadrement, Goueliou Eusa, salle mairie
4 juillet : 20 ans Poull ha Feunteun, salle polyvalente
13 juillet : Feu d'artifice et bal des pompiers, sur le port
1^{er} août : Fête de la SNSM, sur le port
2 août : Kermesse paroissiale, salle omnisport
Du 2 au 31 août : Expo photos d'Aurélien Prouff, salle mairie

Du 2 au 8 août : Stage de Qi Gong, salle expo
Du 2 au 6 août : 15^{èmes} Rencontres de Musiciennes, Eglise
8 août : Tour de l'île à la marche
8 août : fête du crabe, salle omnisports, organisé par l'ACCA pour financer les opérations de défrichage.
15 août : Tournoi de pétanque, salle omnisport
Du 22 au 26 août : Salon International du Livre Insulaire,

Mairie:.....02 98 48 80 06
La Poste:.....02 98 48 81 77
OTSI:02 98 48 85 83
Penn ar Bed Brest:.....02 98 80 80 80
Penn ar bed Ouessant:.....02 98 48 80 13
Finist'Air:02 98 84 64 87
Secours– santé– sécurité
Médecin:.....02 98 48 83 22
Pompiers:18 ou 112
Gendarmerie17
Maire.....06 84 08 53 10
Garde Champêtre.....06 84 08 53 11
EDF renseignements.....08 10 29 28 27